Consultant international – Projet Andasibe

Responsabilités

Tâches à exécuter dans le cadre de ce contrat

- Contribuer à la mise en œuvre et au suivi des activités du projet.
- Collecter, compiler, résumer, analyser et présenter des informations et des données sur des thématiques spécifiques du projet.
- Assurer le suivi du budget en vérifiant la disponibilité des fonds, en obtenant les approbations nécessaires et en actualisant les informations relatives au budget.
- Servir de point focal pour la coordination administrative de la mise en œuvre du projet, en assurant une liaison étroite avec diverses unités organisationnelles et des parties externes afin d'initier des demandes, d'obtenir les autorisations nécessaires, de traiter et de suivre les actions administratives, etc.
- Rédiger des rapports d'avancement, identifier les insuffisances, les porter à l'attention du superviseur et proposer des mesures correctives pour remédier aux lacunes dans l'exécution des activités.
- Rédiger des correspondances relatives aux questions liées au projet ; préparer et actualiser des rapports, des notes d'information, des graphiques, des tableaux statistiques, des présentations et d'autres types de documents.
- Répondre aux demandes d'informations et aux questions complexes, créer et tenir à jour les dossiers et les archives, et organiser des réunions, des ateliers et des sessions de formation.
- Participer à des réunions et à des conférences afin de contribuer à la coordination des activités de mise en œuvre avec les autorités locales, les partenaires, les agences des Nations Unies (ONU), les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les donateurs et les autres parties prenantes concernées par le projet.
- Contribuer au suivi des activités des partenaires de mise en œuvre (IP) et signaler au superviseur tout cas de non-conformité.
- Fournir des orientations et des formations aux nouveaux membres du personnel et aux collaborateurs juniors.
- Exécuter toute autre tâche pertinente qui pourrait être confiée.

Indicateurs de performance pour l'évaluation des résultats

- Toutes les activités du projet confiées sont mises en œuvre et suivies conformément aux plans de travail approuvés, aux livrables attendus et aux délais convenus.

- Tous les rapports de projet, analyses de données, notes d'information et autres produits d'information sont soumis avec exactitude et exhaustivité, dans les délais établis.
- Les informations budgétaires sont régulièrement actualisées et suivies, et les opérations financières et administratives sont traitées conformément aux règles et procédures applicables des Nations Unies.
- Les processus de mise en œuvre du projet et les procédures administratives sont efficacement coordonnés, avec un suivi rapide des demandes et des actions impliquant les parties prenantes internes et externes.
- Les performances des partenaires de mise en œuvre font l'objet d'un suivi régulier ; les lacunes dans l'exécution et les problèmes de non-conformité sont rapidement identifiés, documentés et signalés.
- La documentation du projet est correctement tenue à jour, les réunions et les ateliers sont efficacement coordonnés et des orientations appropriées sont fournies au personnel junior.
- Les activités du projet sont mises en œuvre, suivies et font l'objet d'un suivi régulier de manière rapide et efficace, conformément aux plans de travail approuvés et aux résultats attendus.

Qualifications

Qualifications et expérience requises

Formation

Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau licence dans l'un des domaines suivants :

- Sciences politiques ou sociales ;
- Relations internationales ;
- Études du développement ;
- Études sur les migrations ;
- Droits de l'homme ;
- Droit.

Expérience professionnelle

Manifester un intérêt avéré et/ou justifier d'une expérience professionnelle pouvant aller jusqu'à deux ans dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Durabilité environnementale ;
- Résilience climatique ;
- Gestion des ressources naturelles ;
- Moyens de subsistance durables ;
- Développement rural ;
- Reboisement ;
- Énergies propres ;
- Programmes de développement communautaire.

Compétences

- Compréhension de la gestion des ressources naturelles, des moyens de subsistance durables, du développement rural, du reboisement et des énergies propres.
- Capacité à soutenir la mobilisation communautaire, la coordination des parties prenantes et la mise en œuvre de programmes environnementaux et de développement durable.
- Sensibilisation aux questions de genre et sensibilité aux enjeux liés au genre.
- Grand professionnalisme et capacité à travailler sous pression, à respecter des délais stricts et à évoluer dans un environnement complexe et en constante évolution.
- Solides compétences interpersonnelles et capacité à travailler efficacement et harmonieusement avec des collègues issus de cultures et de milieux professionnels variés.

Langues

Pour cette mission de consultance, la maîtrise du français et de l'anglais est obligatoire.

Le niveau de maîtrise des langues requises sera spécifiquement évalué au cours du processus de sélection, qui pourra comprendre des épreuves écrites et/ou orales.

Compétences requises

Le référentiel de compétences de l'OIM est disponible via le lien indiqué dans l'offre originale. Les compétences seront évaluées au cours du processus de sélection.

Valeurs fondamentales

Tous les membres du personnel de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) doivent respecter et démontrer les cinq valeurs suivantes :

- **Inclusion et respect de la diversité :** respecter et promouvoir les différences individuelles et culturelles. Encourager la diversité et l'inclusion.
- **Intégrité et transparence :** maintenir des normes éthiques élevées et agir conformément aux principes, règles organisationnelles et normes de conduite de l'Organisation.
- **Professionnalisme :** démontrer sa capacité à travailler avec calme, compétence et engagement, et faire preuve de discernement dans la gestion des défis quotidiens.
- **Courage :** démontrer sa volonté de prendre position sur des questions importantes.
- **Empathie :** faire preuve de compassion envers les autres et veiller à ce que chacun se sente en sécurité, respecté et traité équitablement.

Compétences fondamentales – Indicateurs comportementaux

- **Travail d'équipe :** développer et promouvoir une collaboration efficace au sein des unités et entre elles afin d'atteindre des objectifs communs et d'optimiser les résultats.
- **Obtention de résultats :** produire et fournir des résultats de qualité, dans une approche orientée vers le service et dans les délais impartis. Faire preuve de réactivité et d'engagement dans la réalisation des résultats convenus.
- **Gestion et partage des connaissances :** chercher continuellement à apprendre, à partager ses connaissances et à innover.
- **Responsabilité :** s'approprier les priorités de l'Organisation et assumer la responsabilité de ses propres actions ainsi que du travail qui lui est délégué.
- **Communication :** encourager et contribuer à une communication claire et ouverte. Expliquer des sujets complexes de manière informative, inspirante et motivante.